



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

SAISON 2024/2025

Fournir une copie recto-verso de pièce d'identité
tificateur médical agréé FFT du médecin traitant daté de - 2 mois + 1 Photo

DEMANDE DE LICENCE

ADULTE

JEUNE

HANDISPORT

Tarifs : **ADULTE 145 € JEUNE 70 € 2nd club 70€**

Association : Société de tir du Canton d'Eu

Masculin :

Feminin :

Mutation: oui non

Nom :

Prénom

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pour la France préciser le département :

Pour l'étranger, préciser le pays :

Nationalité :

Pays :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays de résidence :

Téléphone

Portable

Courriel :

DATE DE LA DEMANDE

Observations

SIGNATURE DU PRESIDENT

**LE PRESIDENT DE SOCIETE CERTIFIE QU'IL EST BIEN EN POSSESSION DU CERTIFICAT MEDICAL
POUR LA DEMANDE DE LICENCE CONCERNEE CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR**

La Fédération Française de Tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indûment déilivrée

Dans le cas d'un mineur, le président de l'Association qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorisation obligatoire de la personne exerçant l'autorité parentale pour le mineur concerné

Cette demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué conformément à la loi (cf. article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

CADRE RESERVE

DEMANDE RECUE LE

DEMANDE ENREGISTREE DANS LE LOT N°